

Comptes économiques 2002

Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la Polynésie française s'élève à 479,9 milliards de F.CFP en 2002 contre 456,6 milliards en 2001, soit une croissance de 5,1 % et un PIB par habitant de 1 987 502 F.CFP (1 904 400 F.CFP en 2001). Corrigé de l'inflation observée en 2002 sur le territoire (2,9 % de hausse moyenne annuelle des prix de détail à la consommation), l'accroissement du Produit Intérieur Brut n'est plus que de 2,1 % en volume. Le secteur productif marchand représente 67,6 % du PIB et la TVA, 7,5 %. La contribution du secteur des administrations se stabilise autour de 25 %. L'évolution de la PIBe est une copie conforme de 2001, à +1,2 %.

Ralentissement confirmé

La Polynésie française connaît en 2002 une confirmation du ralentissement de sa croissance économique déjà observé en 2001. La croissance de la production marchande (hausse moyenne annuelle de la PIBe de + 3,7 % entre 1996 et 2000) s'établit à +1,2 % en 2002.

Les salaires versés par l'administration (2,7 % de hausse moyenne annuelle entre 1996 et 2001) sont un peu moins maîtrisés en 2002 avec une variation à +7,3 %. L'augmentation des salaires versés par l'État (+6,6 %) ainsi que celle des rémunérations versées par l'administration locale (+8,8%) et les communes (+11,4 %) a impulsé cette hausse de la croissance du PIB non marchand qui ne traduit ni un renforcement de l'engagement de l'État ni un dérapage des finances publiques mais plutôt des rééquilibrages et des rattrapages de rémunérations dues au titre de l'année précédente.

L'activité des services est toujours le premier secteur à contribuer à la croissance : sa valeur ajoutée progresse de près de 3,9 milliards (+2,4 % depuis 2001) sous l'impulsion des services divers (hôtelleries, prestataires de services, etc.) à +1,5 milliard et des transports et télécommunications, +2,4 milliards. Ces deux segments sont tous deux soutenus par les dépenses des touristes internationaux, toujours importantes (40,2 milliards) malgré une tendance à la baisse et par la bonne tenue de la consommation des ménages (+8,7 % depuis 2001).

Le commerce, dont l'activité repose en grande partie sur la commercialisation de produits importés termine sa mutation avec la mise en oeuvre des taux définitifs de TVA. L'année 2002 clôt ainsi la programmation de cette réforme fiscale qui a vu disparaître le « Droit Fiscal d'Entrée ». Le taux de taxation sur les produits importés (hors TVA qui n'est pas un impôt payé par les entreprises) est ainsi passé de 39,3 % de la valeur CAF en 1998 à 21,3 % en 2001 et 18,6 % en 2002. Toutes choses étant égales par ailleurs, cela s'est traduit par une baisse du taux de marge et de la valeur ajoutée de 702 millions (-0,9 %) en 2002. Le secteur tertiaire joue toujours un rôle prépondérant dans l'économie polynésienne, sa part dans la Production intérieure brute marchande (PIBe) progresse très légèrement par rapport à 2001 avec un taux de 73,7 % (pour 73,6 % en 2001).

Le BTP connaît en 2002 un recul de sa valeur ajoutée créée de 1,6 milliard alors que sa production est en hausse de 5,2 %. Cette particularité s'observe les années où la croissance de la production est majoritairement liée à la demande publique. Les

N° 1/2005

Directeur de la publication :
Serge CONTOUR

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Julien VUCHER-VISIN

Maquettage : Yrída DOMINGO
Flashage : SCOOP
Impression : STPmultipress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 600 F.CFP
Hors Polynésie française : 750 F.CFP

Dépôt légal : Avril 2005
ISSN 1247 - 7370
©ISPF 2005

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf

règles d'attribution des marchés, la concurrence entre les entreprises et la nature des travaux, expliquent pour partie cette baisse du taux de création de valeur ajoutée.

Le bilan de l'année 2002 est plus nuancé pour les autres secteurs d'activité. Le secondaire a réussi à augmenter sa contribution à la PIBe autour de 14,9 %, grâce aux commandes d'un de ses principaux clients, le BTP. Les industries agro-alimentaires continuent leur programme de développement et de modernisation visant à améliorer leur productivité et tirent bénéfice d'une consommation des ménages et de dépenses touristiques soutenues. Les difficultés du secteur primaire (+0,25 %) sont liées à une conjoncture morose pour la perle et à une période de sécheresse qui a pénalisé certaines de nos productions agricoles en 2002.

Le secteur public a versé 118,5 milliards de salaires (y compris les charges sociales) et contribue au PIB pour 24,7 % en légère augmentation grâce à une croissance plus importante (+7,3 % par rapport à 2001) que les autres composants (PIBe, TVA, salaires domestiques).

Face à une demande intérieure (consommation des ménages et des administrations, équipement) qui est restée soutenue (+10,9 %), la demande extérieure (exportations et dépenses touristiques) demeure orientée à la baisse (-9,5 %).

La croissance est principalement impulsée par l'augmentation de la consommation des ménages (+26,9 milliards). Cette dernière, malgré une poussée inflationniste (+2,9 %), liée pour partie à la hausse de la TVA et à l'instauration de nouvelles taxes, dont celles sur les véhicules et pneumatiques (Taxe Spécifique pour les grands travaux), sur la production de boissons alcoolisées et sur l'environnement (TEA, Taxe pour l'Environnement et l'Agriculture), a pu s'appuyer sur une évolution forte de la masse salariale (+2,6 % dans le privé et +7 % dans le public). Les investissements et dépenses courantes des administrations (respectivement en hausse de +0,9 milliard et +4,7 milliards), ceux des entreprises (12,2 milliards) qui réalisent leur meilleur score de la décennie en matière d'équipement en produits mécaniques et électriques et enfin, ceux des ménages (+5,5 %) qui ont pu bénéficier des aides territoriales en matière d'aide à la construction et des taux de crédit, expliquent aussi les résultats économiques de l'année 2002.

Le solde de la balance commerciale s'est fortement détérioré en 2002 (-140,7 milliards contre -114,9 milliards en 2001). Les mauvais résultats de la perle tirent fortement à la baisse les exportations locales et se conjuguent à une forte progression des importations (+18,1 %) stimulée par des investissements structurants (par exemple, airbus d'Air Tahiti Nui) et la demande des ménages.

Le PIB et ses composantes en 2001 et 2002

Unité :	2001		2002	
	millions de F.CFP	%	millions de F.CFP	%
Agriculture	14 252	3,1	14 287	3,0
Industries agro-alimentaires	12 592	2,8	14 829	3,1
Énergie	13 650	3,0	13 823	2,9
Industries mécaniques et électriques	8 265	1,8	8 423	1,8
Autres industries	11 612	2,5	11 371	2,4
Bâtiment, travaux publics	24 199	5,3	22 609	4,7
Transports, télécommunications	36 284	7,9	38 640	8,1
Autres services	119 906	26,3	121 371	25,3
Commerce	79 758	17,5	79 057	16,5
PIBe	320 519	70,2	324 409	67,6
Salaires des administrations	110 465	24,2	118 520	24,7
Salaires domestiques	843	0,2	904	0,2
Ensemble des salaires	111 308	24,4	119 424	24,9
TVA (importations + consommation)	24 813	5,4	36 076	7,5
PIB	456 640	100,0	479 908	100,0
Taux de croissance PIBe	.	+1,2	.	+1,2
Taux de croissance PIB	.	+2,4	.	+5,1
PIB par habitant	1 904 114	.	1 987 502	.

Source : ISPF - Comptes économiques semi-définitifs 2002 de la Polynésie française

La production

La production intérieure brute (PIBe) est la contribution du secteur productif marchand au PIB. Elle s'élève à 324,4 milliards en 2002. Le secteur tertiaire (commerce, services et transports et télécommunications) génère 73,7 % de la PIBe, le secondaire (industries agro-alimentaires, énergie, industries mécaniques et électriques et industries diverses) 14,9 %, le BTP 7 % et le secteur primaire (agriculture, pêche, perliculture) 4,4 %.

■ Le commerce

Dans les comptes économiques, la « production » du commerce est mesurée par les marges commerciales perçues lors de la vente de biens importés ou fabriqués localement. La marge commerciale est définie comme la différence entre la valeur à la vente et la valeur à l'achat hors taxe (CAF pour les biens importés et valeurs pour les biens produits localement) des marchandises commercialisées. Les impôts et taxes (hors TVA) qui grèvent la valeur des produits sont donc inclus dans la marge commerciale (23,8 milliards en 2002). La croissance de cette branche est mécaniquement atténuée par la mise en place de la TVA qui, en faisant baisser le taux de marge globale (de 70,6 % en 2001 à 59,1 % en 2002) limite la hausse de production (+1,5 %) liée à celle des importations civiles (+18,1 %).

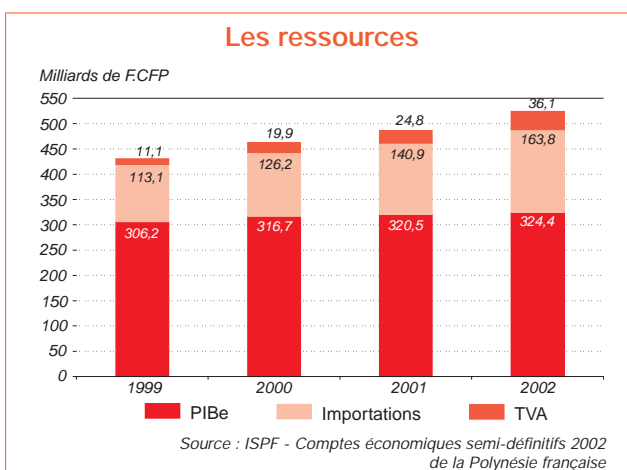
Les résultats de la branche commerce sont en grande partie liés à la progression de la consommation des ménages (+8,7 %), stimulée par une amélioration de la situation du marché du travail (+2,8 % pour les variations des effectifs salariés), un accroissement important de la masse salariale globale (+4,9 %) et un recours au crédit toujours plus important (+9,6 % en valeur, dont une hausse de 25,2 % en valeur pour les prêts personnels). La baisse du nombre de touristes enregistrés en Polynésie en 2002 (-17 %) a en revanche pénalisé ce secteur puisque leurs dépenses évoluent de 44,2 milliards en 2001 à 40,3 milliards en 2002.

Les hausses les plus marquantes ont concerné le commerce de détail, principalement dans la grande distribution (+1,4 % du chiffre d'affaires). Les commerces de petites ou moyennes surface ont enregistré un tassement de leur activité. Dans le commerce spécialisé, les résultats sont moins homogènes. Les concessionnaires automobiles constatent une diminution de 7,1 % de leur chiffre d'affaires avec un recul de 11,4 % des voitures immatriculées. Les commerces de textiles et la bijouterie ont aussi connu une conjoncture défavorable, alors que les commerces en matériaux de construction ont bénéficié de la dynamique propre au secteur du bâtiment.

■ Les services, transports et télécommunications

Les services (organismes financiers, assurances, hôtels, bars, restaurants, services juridiques, d'hygiène et de santé, d'enseignement, agences de voyages etc.) et les transports et télécommunications continuent leur développement. Après les 4 % de croissance constatée en 2001, l'année 2002 connaît un léger tassement mais atteint cependant une croissance de 2,4 %. Hors transports et télécommunications, l'activité des services gagne près de 1,5 milliard de valeur ajoutée et constitue le secteur le plus important de notre économie (25,3 % du PIB).

Les transports et télécommunications poursuivent leur expansion appuyée par le développement des compagnies aériennes locales (+75 % de passagers sur Air Tahiti Nui en 2002). Cette dynamique et la vigueur de l'activité des télécommunications (réseau vini, télévision par satellite,) conduisent à une augmen-



tation de la valeur ajoutée de 2,4 milliards (+6,5 %) pour un montant global de valeur ajoutée créée de 38,5 milliards qui pèse 8,1 % du PIB.

La progression de ces deux secteurs trouve principalement son origine dans les résultats des entreprises du secteur touristique (hôtels, restaurants, transporteurs aériens, agences de voyages...), les assurances et les entreprises de télécommunications. Du côté de l'activité touristique, la baisse du nombre de touristes (essentiellement des croisiéristes) a été compensée pour partie par des séjours consommés par les résidents, et l'augmentation du nombre de lignes par ATN qui a permis la croissance du nombre de passagers transportés. Par ailleurs, le développement du réseau vini, de la télévision par satellite et du secteur des télécommunications en générale a permis sous l'impulsion de la consommation des ménages de dégager des résultats très positifs.

■ Le BTP

Le bilan de ce secteur apparaît mitigé en 2002, avec une baisse de la valeur ajoutée de 6,6 %. Elle est liée à l'augmentation du taux de consommation intermédiaire (de 62 % à 66 %) des entreprises du BTP et absorbe en partie l'augmentation de production associée à la hausse des commandes enregistrées dans ce secteur (+5,2 %).

Le nombre d'entreprises du BTP recensées au répertoire des entreprises passe de 2 692 en 2001 à 2 728 en 2002 (+1,3 %), et les effectifs salariés augmentent de 9,6 %. Les professionnels du BTP ont pleinement bénéficié du dynamisme de la commande publique (+11,8 % par rapport à 2001) qui se situe à son plus haut niveau de la décennie. Les constructions scolaires (+33 % en 2002) avec la poursuite des travaux du lycée hôtelier de Punaauia, et du deuxième collège de Papeete, les constructions publiques (+25 %) avec les travaux du nouvel hôpital, la réhabilitation des hôpitaux périphériques (Raïatea,

Marquises et Taravao), la poursuite des travaux d'infrastructures (port autonome) et des programmes de logements sociaux ont constitué l'essentiel des dépenses.

L'essor de la demande publique (+ 2,5 milliards), conjugué à une demande des ménages vigoureuse (+5,5 %) ayant atteint un niveau record de 15,4 milliards et à celle du secteur privé (+1,3 milliard) favorisent une bonne dynamique du BTP en terme de production et de volume d'activité.

■ Les industries

L'industrie polynésienne a effectué une bonne année 2002 tant au niveau de ses résultats que de sa contribution au PIB autour de 7,2 %. Le répertoire des entreprises a recensé 2 762 entreprises industrielles (2 651 en 2001) : 1492 dans l'industrie manufacturière, soit +4,5 % par rapport à 2001, 1 009 dans l'agro-alimentaire (+4,6 %) et 261 dans les industries auxiliaires du BTP. Le taux de création nette d'entreprises est donc de 4,2 %.

Les industries agro-alimentaires, qui se composent de quelques grands groupes et d'une majorité de petites entreprises spécialisées dans la transformation de matières premières importées et locales (ananas, charcuterie, boulangerie...) ont poursuivi l'amélioration et la modernisation de leurs appareils et processus de production. Cette de recherche de gain de productivité s'est traduite, en s'appuyant sur la bonne tenue de la consommation des ménages et le maintien du tourisme terrestre, par une hausse de 9,4 % de la production et de 17,6 % de la valeur ajoutée dont le montant global est de 14,8 milliards en 2002.

Les industries mécaniques et électriques (progression de +1,9 % de la valeur ajoutée créée) ont connu une année correcte après deux années de baisse consécutives grâce aux bons résultats de la construction et de l'industrie du béton. La construction navale est moins favorisée. La baisse de la demande des secteurs touristiques et perlicoles, eux-mêmes en crise, la fin d'activité des navires « Renaissance » et les problèmes de financement rencontré par la SEM Tahiti Nui Rava'ai en charge du développement de la filière « pêche hauturière » contribuent à cette baisse d'activité. Le secteur de la réparation automobile, pénalisé par l'arrivée massive de voitures neuves en 2000, voit son chiffre d'affaires s'infléchir de 10,1 %.

Les autres industries connaissent un léger recul en terme de valeur ajoutée créée de -2,1 % en 2002 après les 3,4 % de croissance de 2001. Deux branches ont subi un tassement important, l'imprimerie et la bijouterie.

■ L'énergie

Le secteur de l'énergie regroupe les unités de production d'électricité et de distribution d'eau. Il représente 2,9 % du PIB et augmente sa contribution à la valeur ajoutée de 1,9 %, en partie imputable à la progression du nombre d'abonnés à Tahiti et dans les îles (+2,7 %) et donc au volume des ventes d'énergie électrique (+7 %) issue principalement de la production thermique (+21,8 %).

■ L'agriculture

L'agriculture englobe, outre les productions agricoles proprement dites, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la production perlrière. Pour cette dernière activité, la connaissance très imparfaite du secteur contraint à valoriser la production perlrière par les exportations.

Après une année particulièrement difficile en 2001 : chute de 29 % du chiffre d'affaires et une diminution de 8 % des quantités exportées, les professionnels de la perliculture tentent d'in-

verser la tendance en 2002. La valeur des exportations de perles de culture brutes – soit 97 % des exportations de produits perlriers et 78 % des exportations locales – augmente légèrement de 2,5 % à 14,6 milliards de F.CFP. Le tonnage de perles brutes exportées a lui aussi progressé (+4,8 %) et a dépassé la barre des 11 tonnes. Le nombre de perles vendues à l'étranger est passé de 5,6 millions à 6,9 millions en un an. Ainsi, le poids unitaire des perles passe de 1,87 gramme en 2001 à 1,60 gramme en 2002. Le diamètre des perles a donc continué à diminuer. Toutefois, les difficultés rencontrées par ce secteur depuis plusieurs années sont maintenant clairement identifiées et des mesures sont en cours pour y remédier et aident à stabiliser ce marché. Aussi, la baisse continue des cours depuis 1998 semble faire une pause cette année. Le prix du gramme de la perle brute est passé de 2 359 F.CFP en 1998 à 2 090 F.CFP en 1999 (-11,4 %) puis 1 766 F.CFP (-15,5 %) en 2000 et 1 357 F.CFP en 2001 (-23,4 %) pour se stabiliser à 1 326 F.CFP en 2002 (-2,2 %).

Les autres productions agricoles sont en progression de 4,2 % en volume et 3,5 % en valeur par rapport à 2001. Les résultats sont contrastés selon les productions agricoles, principalement en raison de la sécheresse importante qui a touché la Polynésie en 2002.

La production finale de coprah revient sur les niveaux de 2000 avec 9 416 tonnes, c'est-à-dire 8,7 % de plus qu'en 2001. La qualité du coprah de Polynésie française se maintient avec 92 % du coprah mis en silo labellisé 1ère qualité, phénomène à rattacher à la mise en place de séchoirs à coprah subventionnés.

La production des cultures fruitières dominantes (ananas, pastèque, banane, coco, citron et pamplemousse, plus de 84 % du volume produit) est bien moindre en 2002, -42 % en moyenne. Exception faite de l'ananas qui lui connaît une très bonne année en valeur et en volume (+76 % et +74 %).

Les résultats des cultures vivrières sont globalement satisfaisants avec une progression des volumes produits de 20 % et de la valeur dégagée de 30 %, principalement grâce aux bons résultats de la vanille. En revanche, pour la production légumière, le manque d'eau sur l'île de Tahiti s'est traduit par un recul de 12 % en volume et 9 % en valeur.

La production animale commercialisée avait déjà largement augmenté en 2001 (+14 %) du fait d'une meilleure prise en compte de la commercialisation des œufs sur Tahiti et d'une revalorisation du prix payé aux producteurs de lait, d'œufs et de poulets de chair. Les résultats 2002 sont sur la même tendance (+5,5 %).

La production finale de viande de porc (3 240 tonnes) a baissé de 8,3 % tandis que 3,5 millions de douzaines d'œufs (+13,3 %) ont entièrement couvert les besoins locaux. La production finale de viande porcine locale ajoutée à celle des œufs représente 90 % de la valeur des productions animales (contre 80 % en 2001).

Dans le domaine de la pêche, l'année 2002 a été bonne avec une production de 10 807 tonnes, malgré un recul de 5 % par rapport à 2001 qui est l'année de référence dans ce secteur. Ce léger fléchissement est principalement le fait de la pêche hauturière (68,4 % de la pêche totale en 2002) dont le rendement moyen par hameçons lâchés a diminué (pour 100 hameçons lâchés en 2001, 56,6 kg de poissons étaient pêchés contre 53 kg en 2002) et a entraîné un tassement de la production de 416 tonnes. Le volume de pêche côtière (20,9 % de la production totale) évolue lui aussi à la baisse (-9,7 %).

Les importations

Les importations s'élevèrent à 163,8 milliards contre 140,9 milliards en 2001 (+19,8 %). Stimulées par la bonne tenue de la consommation des ménages et des investissements lourds (airbus, bateaux etc.), les importations civiles augmentent de 18,1% pour atteindre le niveau record de 160,2 milliards.

L'année 2002 a été une année exceptionnelle où les compagnies aériennes locales Air Tahiti et Air Tahiti Nui ont simultanément renouvelé ou agrandi leur flotte d'aéronefs pour un montant total de 26,4 milliards de F.CFP (ATR 72-400 et deux Airbus A340-300). Ces acquisitions ont largement fait grimper la facture des importations de biens d'équipement qui a presque doublé en un an. Par ricochet, l'origine française de ces appareils et l'importance de leur coût font croître la part de la France dans les importations globales civiles polynésiennes de 36 % en 2001 à 46 % en 2002.

La TVA

La Taxe sur la Valeur Ajoutée mise en place le premier janvier 1998 apparaît comme une ressource de l'économie au même titre que les importations, la production et les droits de douanes (inclus dans la production du commerce). Elle s'applique à l'ensemble des biens et des prestations de services vendus et importés sur le territoire. Fixé initialement à 1 % pour le taux réduit, 2 % pour le taux normal et 3 % pour les services au 01/01/1998, les trois taux ont successivement été portés à 3 %, 6 % et 9 % en 2000 puis 4 %, 7 % et 11 % en 2001 pour atteindre les valeurs définitives de 6 %, 10 % et 16 % en 2002.

La comptabilité nationale enregistre la TVA versée par les entreprises (c'est-à-dire la différence entre la TVA exigible, collectée sur les produits vendus, et la TVA déductible qui grève les produits employés comme consommation intermédiaire ou investissement) en ressource. Au sein des emplois, la consommation finale des ménages est évaluée toutes taxes comprises alors que les emplois intermédiaires (consommation intermédiaire, investissement) le sont hors TVA (déductible) respectant le principe d'équilibre de la comptabilité nationale entre ressource et emploi de chaque produit. La TVA versée au titre des importations s'élève à 18,4 milliards (+53,2 %) et celle versée au titre de la consommation à 17,6 milliards (+37,5 %).

	Les emplois				
	1999	2000	2001	2002	Variation 2002 / 2001
<i>Unité :</i>	<i>milliards de F.CFP</i>				
	<i>%</i>				
Consommation					
des ménages	255,3	278,5	305,7	332,6	8,8
des administrations	33,1	35,7	37,1	41,8	12,7
Investissements					
des entreprises	25,4	24,2	20,5	32,7	59,5
des ménages	12	11,5	14,6	15,4	5,5
des administrations	30	31,7	37,7	38,6	2,4
Variations des stocks	-0,5	0,5	0,5	-0,2	nd
Exportations	27,9	28,7	26	23,2	-10,8
Dépenses touristiques	47,3	49,9	44,2	40,3	-8,8
Total emplois	430,5	460,7	486,3	524,4	7,8

Source : ISPF - Comptes économiques semi-définitifs 2002 de la Polynésie française

La consommation

La consommation est essentiellement le fait des ménages ; elle se maintient à un niveau élevé en 2002, après une année 2001 aussi très dynamique : 332,6 milliards en 2002 (+26,9 milliards depuis 2001) soutenant fortement l'activité économique du territoire. L'évolution à la hausse de la masse salariale globale et des transferts sociaux versés par le secteur public (+4,9% et +7,9 %), des bénéfices versés par le secteur privé (+12,9 %) et des encours de crédits aux particuliers autres que immobiliers (+9 milliards soit +16,3 %), le tout dans un contexte d'inflation assez important (+2,9 % en moyenne annuelle) sous-tend cette croissance de la consommation. Toutefois, cette hausse de 8,8 % est à modérer hors TVA (soit 36,1 milliards) où elle n'est plus que de 5,6 % par rapport à 2001. Les dépenses d'équipement des ménages ne sont pas reprises dans la consommation, elles sont considérées comme un investissement. Les administrations réalisent des dépenses de fonctionnement (hors salaires et transferts divers), qui s'assimilent à de la consommation et s'élèvent à 41,8 milliards (+12,7 %).

L'investissement

Les investissements des entreprises sont de 32,7 milliards en 2002, soit une augmentation de 59,5 %. Ces investissements sont constitués en grande partie de produits des industries mécaniques et électriques (25,8 milliards, soit 79 % des investissements privés) en forte hausse depuis 2001, suite à l'acquisition de matériels aériens dans le secteur des transport et télécommunications. Le solde est composé des dépenses en produits du BTP (6,9 milliards).

Les investissements des ménages, qui correspondent à leurs dépenses en logements, s'élèvent à 15,4 milliards contre 14,6 milliards en 2001. Les mesures prises par le territoire (aide à la construction de logements intermédiaires, taux réduit auprès de certaines banques) ont permis la croissance des investissements immobiliers des ménages. Cette hausse est confirmée par d'autres indicateurs comme le nombre des octrois de prêts pour l'habitat non aidé (+5,2 % en valeur et +7,6 % en volume).

Les investissements des administrations ont atteint 38,6 milliards (+2,4 %), dont 24,1 milliards de dépenses d'équipement en bâtiment et travaux publics (+11,8 %), le reste relevant des achats de machines. Le Territoire, premier investisseur public, continue sa politique keynésienne de soutien à l'économie dans le cadre de l'amélioration des réseaux routiers et des infrastructures facilitant le désenclavement des archipels. Les communes maintiennent leurs efforts pour la mise en oeuvre des réseaux d'adduction d'eau potable et plus généralement la planification de l'aménagement des services collectifs entamée déjà depuis plusieurs années. En 2002, le montant dépensé est le plus important jamais observé.

L'investissement en BTP des administrations

	1998	1999	2000	2001	2002
<i>Unité :</i>					<i>millions de F.CFP</i>
Territoire	9 749	13 315	13 383	15 514	16 448
État-Armées	1 287	1 325	1 685	1 575	1 575
État-services civils	200	200	329	450	394
Établissements publics territoriaux	84	224	336	181	351
CPS	38	38	88	88	90
Communes / Syndicat des communes	2 483	2 967	4 192	3 457	5 059
CHT	40	89	189	211	154
Autres	38	69	154	79	32
Total	13 920	18 227	20 354	21 555	24 102

Source : ISPF - Comptes économiques semi-définitifs 2002 de la Polynésie française

Les exportations

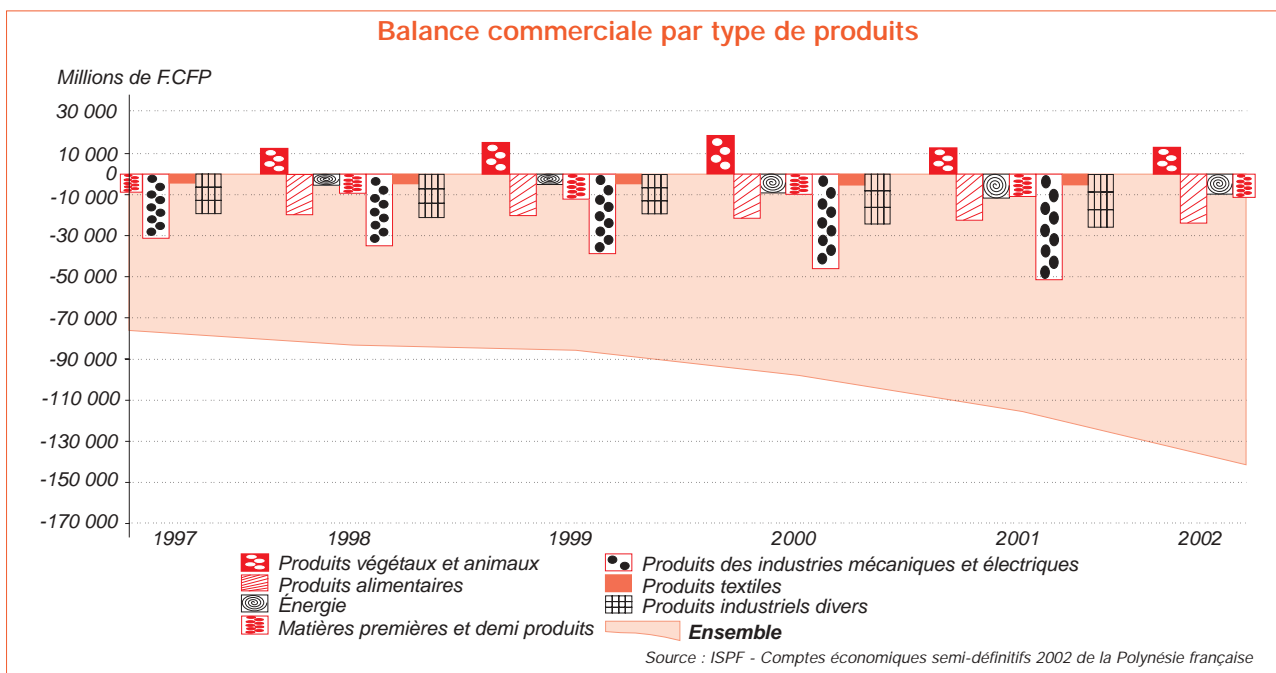
Les exportations reculent de manière significative, en 2002 à -10,9 %, pour atteindre 23,2 milliards. En différenciant le caractère civil ou militaire des exportations, les exportations civiles s'élèvent à 21,1 milliards (-9,9 % depuis 2001).

Après une chute de plus de 20 % entre 2000 et 2001, les recettes des exportations locales se stabilisent à 18,7 milliards en 2002. En revanche, les autres exportations civiles poursuivent leur baisse de 10 % et les exportations militaires de 20 %. La valeur des exportations de perles de culture brutes augmente légèrement de 2,5 % à 14,6 milliards de F.CFP. Les autres produits locaux exportés ont représenté, en 2002, une valeur totale de 2,9 milliards de F.CFP, tout comme en 2001.

Si le chiffre global ne change pas, les variations des différents secteurs d'activité sont totalement disparates. Dans le domaine de la pêche, les tonnages exportés ont diminué de 20,6 % à 1 924 tonnes pour un montant de 1,137 milliard (-16 %), tous produits confondus. Comme pour toute activité du secteur primaire, la pêche a été confrontée à divers phénomènes naturels qui ne sont pas toujours maîtrisables (conditions climatiques, déplacement de la ressource, ...). Néanmoins, les exportations de filets de poissons frais ont décollé, passant de 4 tonnes en 2001 à 27 tonnes en 2002. De même, en cinq ans, de 1998 à 2002, le chiffre d'affaires à l'exportation du secteur pêche a triplé passant de 354 millions à plus d'1,1 milliard pour un tonnage qui a doublé et atteint quasiment les 2 000 tonnes, tous poissons confondus.

Dans le secteur du nono, les exportations de purée de nono ont dépassé les 3 000 tonnes pour un chiffre d'affaires à près de 733 millions de F.CFP (+40,6 % par rapport à 2001). A contrario, le jus de nono recule d'environ 30 % aussi bien en valeur qu'en tonnages exportés. Ainsi, sur 2002, il rapporte 227 millions pour 478 tonnes. En cinq ans, le nono a eu des résultats exceptionnels. Les recettes de la purée de nono ont été multipliées par 5 pour un volume en hausse de 22 % et le chiffre d'affaires du jus de nono double pour un poids quatre fois plus important. Les exportations de coprah perdent 20,9 % de leur valeur, en 2002, pour un volume en hausse de 7,9 %, ce qui ramène le prix moyen à l'export à 44,5 F/kg sur l'année.

La vanille se porte très bien avec des tonnages exportés qui passent de 5,9 à 10,9 tonnes pour une valeur de 258,7 millions de F.CFP, (131 millions en 2001). Le prix annuel moyen du kilo de vanille de Tahiti atteint le chiffre spectaculaire de 23 646 F.CFP. Même si les résultats sont moins directement attractifs, les exportations de monoi continuent leur expansion. Elles enregistrent une progression de 4,3 % de leurs recettes à 162 millions de F.CFP pour un poids de 243 tonnes (+9,2 %), tous conditionnements confondus.



Les flux économiques

Les flux économiques

Les flux économiques étudiés résultent des opérations effectuées par les divers agents, acteurs de l'économie polynésienne. Ils sont regroupés en quatre grandes catégories selon la fonction économique principale qu'ils accomplissent.

■ **Les entreprises produisent** : telles qu'elles sont définies dans les comptes économiques, elles regroupent non seulement tout le secteur privé marchand du territoire (sociétés et entreprises individuelles), mais également les établissements publics à caractère industriel et commercial comme l'OPT ou encore RFO. Elles créent des biens et services destinés à satisfaire les besoins exprimés par les autres agents (les ménages, les administrations, l'extérieur ou même d'autres entreprises). Pour cela, elles doivent consommer des biens ou services dits « intermédiaires », c'est-à-dire qui disparaissent dans le processus de production ; la production intérieure brute (PIBe) qui se compose de la somme des valeurs ajoutées (différence entre la production et les consommations intermédiaires) dégagée par les entreprises, mesure la richesse créée par ces dernières au cours de l'année et leur contribution au Produit Intérieur Brut (PIB).

Les entreprises utilisent le travail fourni par les ménages en contrepartie duquel elles versent des salaires. Elles investissent pour améliorer ou accroître leur production. Elles versent des impôts, des cotisations sociales.

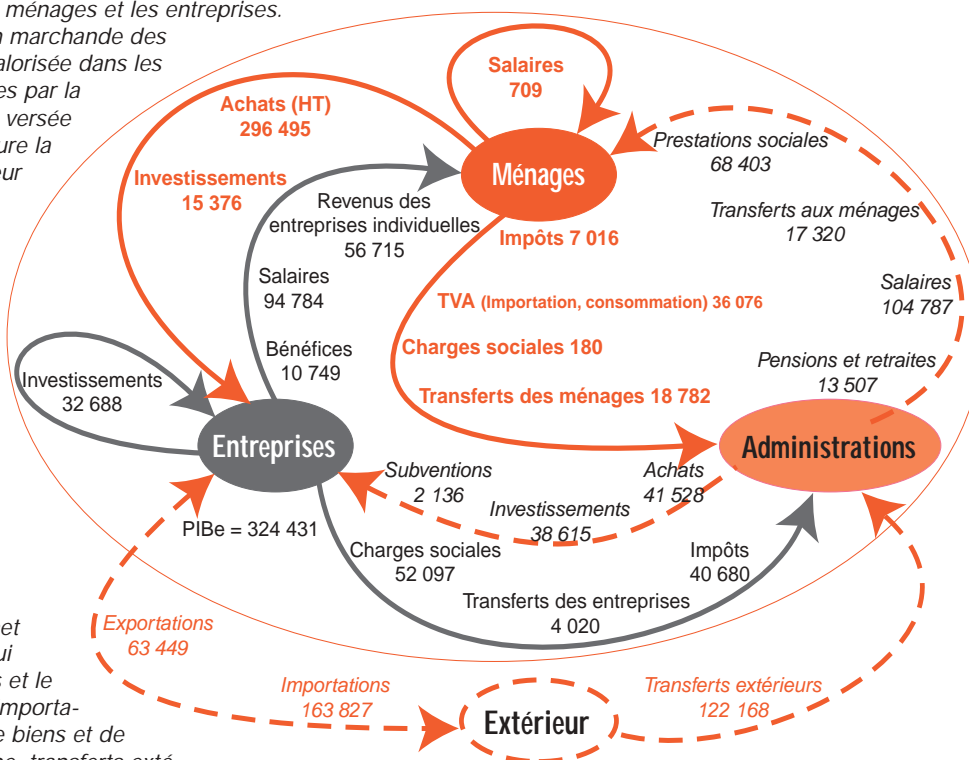
■ **Les ménages consomment** : pour ce faire les ménages disposent de revenus (salaires, revenu des entreprises individuelles, bénéfiques) ; ils perçoivent également des prestations sociales, des pensions et des retraites. Les ménages sont aussi les employeurs de personnel domestique : les charges salariales supportées à ce titre rentrent également dans la composition du PIB.

■ **Les administrations fournissent des services collectifs non marchands** (enseignement, santé, sécurité, etc.) aux autres agents et procèdent à des redistributions de ressources (prestations sociales, subventions). Elles comprennent, entre autres, le Pays, les services de l'État (civils et militaires), les Communes, la CPS, le CHT, les établissements publics du Pays à caractère administratif (ISPF, SEFI par exemple), l'enseignement privé, etc. Elles occupent un rôle moteur dans l'économie du Pays tant par l'importance de leur demande en biens, services et équipements que par le volume des revenus qu'elles distribuent (salaires, subventions, prestations sociales, etc.). L'activité des administrations engendre un flux réel de biens mais surtout de services dont les principaux bénéficiaires sont les ménages et les entreprises.

Cette production non marchande des administrations est valorisée dans les comptes économiques par la masse salariale brute versée aux ménages et mesure la contribution du secteur public au Produit Intérieur Brut.

Les ressources des administrations sont constituées de prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales) ou de transferts. Elles versent des salaires et réalisent des équipements collectifs (routes, ponts, écoles, etc.).

■ **L'extérieur permet de retracer les flux qui existent entre le Pays et le « reste du monde »** (importations, exportations de biens et de services dont tourisme, transferts extérieurs en provenance de l'État).



Unité : millions de F.CFP

Source : ISPF - Comptes économiques semi-définitifs 2002 de la Polynésie française